

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	20 octobre 2020	Séance du : 27 octobre 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 27 octobre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 43	
Présents : 36	Pour : 43	
Absents : 2	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault). M. Salvador RUIZ(Clermont l'Hérault),, M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuran Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian). M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par M Jean FRADIN (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO, M. Jacques ARRIBAT (Salasc) représenté par M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents : M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons)

Objet : Budget supplémentaire 2020 – Budget général

Monsieur BARDEAU donne lecture du budget supplémentaire 2020 du budget général.

Considérant le projet de budget supplémentaire 2020 du Budget général, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget supplémentaire 2020 :

Dépenses Fonctionnement				Recettes Fonctionnement			
Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020	Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020
011	Charges à caractère général	3 258 314,00		013	Atténuations de charges	107 500,00	-10 000,00
012	Charges de personnel	9 340 934,00	-100 000,00	70	Produits des services	4 145 147,00	-793 900,00
014	Atténuations de produits	2 989 279,00		73	Impôts et taxes	15 220 044,00	90 000,00
65	Autres charges gestion courante	4 236 225,00	72 200,00	74	Participations	1 796 140,00	
66	Charges financières	292 090,00		75	Produits gestion courante	95 300,00	
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	972 961,56	77	Produits exceptionnels	20 000,00	
68	Dotations aux provisions	20 000,00		042	Opérations d'ordre	50 000,00	922 961,56
042	Opérations d'ordre	961 100,00	3 600,00	002	Résultat N-1 reporté	0,00	2 108 002,83
023	Virement à la section d'invest.	316 189,00	1 368 302,83				
Total		21 434 131,00	2 317 064,39	Total		21 434 131,00	2 317 064,39
Total section après BS		23 751 195,39		Total section après BS		23 751 195,39	

Dépenses Investissement				Recettes Investissement			
Chap.	Désignation	BP 2020	RAR 2019 + BS 2020	Chap.	Désignation	BP 2020	RAR 2019 + BS 2020
Op.	Total dépenses opérations	2 868 366,00	21 051,00 248 122,50	13	Subventions d'investissement	876 634,50	175 338,31
16	Remboursement emprunt	803 715,00		10	Dotation et FCTVA	352 805,42	1 140 985,27
204	Subventions équipement versées	28 000,00	150 000,00	16	Emprunts	1 268 752,08	-747 563,09
27	Avance budget ZAC Vareilhes	25 400,00		040	Opérations d'ordre	961 100,00	3 600,00
040	Opérations d'ordre	50 000,00	922 961,56	021	Virement de section font.	316 189,00	1 368 302,83
001	Résultat N-1 reporté	0,00	1 038 528,26	024	Prévision pour revente		440 000,00
Total		3 775 481,00	2 380 663,32	Total		3 775 481,00	2 380 663,32
Total section après BS		6 156 144,32		Total section après BS		6 156 144,32	

Détail des opérations d'investissement :

n°	Libellé Opération	BP 2020	RAR 2019	BS 2020
		Montant TTC	Montant TTC	Montant TTC
98	Renouvellement prêt matériel	12 160,00		- 6 275,00
101	Acquisition de véhicules	37 000,00	1 713,90	112 000,00
111	Acquisition matériel informatique et logiciel	73 800,00	122 774,79	- 9 482,00
117	Travaux rénovation bâtiments	160 632,00	5 130,00	- 116 572,00
118	Tri sélectif	50 000,00	10 986,64	- 2 000,00
138	Plan de gestion du Salagou et de Mourèze	2 000,00	1 618,79	
144	Construction bâtiment CLSH	1 232 300,00		
153	Achats mobilier et accessoire	78 796,00	8 074,40	- 6 000,00
154	Acquisition matériel et outillage	24 500,00		- 3 000,00
156	Subventions aux communes	143 638,00		87 200,00
162	Entretien et restauration des cours d'eau	257 508,00	42 210,00	
163	Les Tanes Basses	15 000,00	2 336,40	- 15 000,00
164	La Barthe	2 000,00		3 650,00
167	APN	25 650,00	10 542,48	
168	Espace intercommunal du Salagou	49 000,00	3 304,22	- 17 800,00
169	Opération PIG	35 000,00		18 000,00
170	Centre aquatique	76 292,00		- 45 470,00
	Piscine Paulhan	12 200,00		- 12 200,00
171	Théâtre	25 490,00	1 823,60	
172	Office de tourisme	8 000,00	37 607,28	
173	Urbanisme	2 400,00		
174	Rénovation théâtre	300 000,00		
175	Nouvel office de tourisme	245 000,00		
176	Aide à l'immobilier	0,00		34 000,00
TOTAL		2 868 366,00	248 122,50	21 051,00

Monsieur BARDEAU demande aux membres du Conseil d'approuver le budget supplémentaire 2020 du budget général tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget supplémentaire 2020 du Budget général, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le budget supplémentaire 2020 du budget général de la Communauté de communes du Clermontois tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Claude REVEL.